

# GARDE D'ENFANT(S) À DOMICILE

Entreprises privées de services  
à la personne



**Les gardes d'enfant(s) à domicile accompagnent de jeunes enfants (de 3 mois à 10 ans) au quotidien, les aident à grandir, veillent à leur bien-être et à leur sécurité.**

Les missions sont très variées tout au long de la journée (préparer et aider à la prise des repas, effectuer la toilette, habiller, participer à l'éveil, aider aux devoirs...), en fonction de l'âge du ou des enfants gardés, ce qui rend ce métier très attractif et diversifié.

## **Salaires débutant :**

1 500 - 1 800 € brut

## **Domaine d'activité :**

L'aide à la personne et plus particulièrement l'accueil, la garde et l'éveil de l'enfant

## **Autres appellations :**

Garde d'enfant, Assistant(e) maternel(le) à domicile, Employé(e) familial auprès d'enfants, Auxiliaire parental(e) à domicile, Nourrice



## MISSIONS

En fonction de l'âge de l'enfant et des attentes des parents, les missions peuvent être variées. C'est un métier qui se fonde sur une relation de confiance, et les parents attendent avant tout que la personne qui garde leur enfant veille à son bien-être et sa sécurité au quotidien.

De manière générale, il faut accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité.

Cela peut couvrir de nombreuses missions : apprentissage de la propreté, préparation et prise des repas, préparation et surveillance du bain, éveil de l'enfant, organisation de jeux éducatifs, entretien des espaces de vie de l'enfant dans la

maison (ménage, linge), aide aux devoirs, sorties au parc, venir chercher l'enfant à la sortie de l'école, ... Les activités ne manquent pas !

Les parents peuvent également souhaiter que le ou la garde d'enfant(s) entretienne les espaces de vie de l'enfant, participe aux tâches ménagères dans le cadre de sa mission.



## COMPÉTENCES

Il faut bien sûr aimer les enfants... mais ce n'est pas suffisant ! Il faut maîtriser des compétences techniques notamment les règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et d'alimentation.

Il faut par exemple savoir changer une couche, habiller un bébé, préparer des repas équilibrés, donner un biberon, procéder à la toilette et aux soins quotidiens, organiser et animer des jeux adaptés à l'âge de l'enfant, le soigner si besoin.

Ces différentes compétences nécessitent de comprendre et d'analyser la psychologie de l'enfant, de connaître les techniques d'éveil, d'avoir des notions de diététique, mais aussi de maîtriser les premiers gestes de secours et d'urgence tout comme les règles de base de sécurité domestique.

L'employeur peut exiger que le ou la garde d'enfant(s) ait son permis de conduire.

Au-delà de ces compétences techniques, les compétences humaines et relationnelles sont très importantes. Les parents y seront très attentifs.

Il faut beaucoup de patience, de douceur mais aussi de fermeté. Ce n'est pas incompatible, au contraire ! Les parents attendent également de la personne qui garde leur enfant qu'elle soit motivée et dynamique et qu'elle crée au fil du temps une relation de confiance et de complicité avec l'enfant. Il faut également être responsable, ponctuel, autonome et savoir faire preuve d'initiatives. Par exemple, en cas de petits ou de gros bobos, il faut avoir les bons réflexes, et savoir prévenir les parents quand cela est nécessaire.

Il s'agit d'un métier évolutif au regard de l'âge de l'enfant, aux missions variées et complémentaires. C'est aussi un métier très gratifiant basé sur une relation d'aide et de confiance.



## CADRE DE TRAVAIL

Le cadre d'exercice du métier varie d'un employeur à l'autre, mais il présente la particularité de s'exercer au domicile des parents.

On peut en fonction de la journée devoir effectuer des déplacements, à pieds, en voiture ou en transports en commun, lorsqu'il faut par exemple aller chercher l'enfant à l'école, à une activité extra-scolaire ou bien l'emmener au parc.

L'activité peut aussi varier selon le type de garde (partagée, simple, ...). En cas de garde partagée, le lieu d'exercice du travail peut changer d'une semaine à l'autre, de manière alternée aux domiciles respectifs des parents.

L'activité peut s'exercer tout au long de la journée, après l'école, mais aussi les fins de semaine, jours fériés, ou de nuit. Tout dépend des attentes et besoins des parents et /ou employeurs.



## FORMATIONS

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP /BEP dans le secteur de l'aide sociale et familiale (petite enfance, carrières sanitaires et sociales ...).

Il l'est également avec une expérience professionnelle avérée auprès des enfants, ce qui rend le recrutement particulièrement ouvert et souple, en fonction des attentes des parents employeurs.

Exemples de formations :

- CAP petite Enfance,
- Assistant(e) familiale (DEAF),
- Assistant(e) maternel(le),
- Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles (ADJV),
- Diplôme d'État d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE),
- Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

En fonction de la formation et de l'expérience acquise, il est envisageable d'exercer le métier de garde d'enfants dans d'autres structures que le domicile des parents, au sein d'établissements variés (scolaires, collectivités territoriales, villages d'enfants, crèches), ou à son propre domicile en tant qu'assistante maternelle.

On peut également renforcer ses compétences et sa formation et ainsi prétendre à un salaire plus élevé en passant par exemple le CAP petite enfance par la VAE.